



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le vendredi 7 juin 2024 — N° 138**

**Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy**

---



La séance est ouverte à 9 h 40.

\_\_\_\_\_

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Déclarations de députés**

Mme Picard (Soulanges) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Chantal Darcy.

\_\_\_\_\_

M. Dufour (Abitibi-Est) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Nicole Dufresne.

\_\_\_\_\_

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme RésOlidaire.

\_\_\_\_\_

M. Lafrenière (Vachon) fait une déclaration afin de souligner la Journée nationale des peuples autochtones.

\_\_\_\_\_

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Gaétan Roberge.

\_\_\_\_\_

**7 juin 2024**

---

M. Lamontagne (Johnson) fait une déclaration afin de féliciter l'équipe de hockey des Voltigeurs de Drummondville, champions de la Ligue de hockey junior Maritimes Québec.

---

Mme Poulet (Laporte) fait une déclaration afin de souligner le 35<sup>e</sup> anniversaire de Télévision Rive-Sud.

---

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Béatrice D'Alexis.

---

Mme Bélanger (Prévost) fait une déclaration afin de souligner l'importance du rôle des aides à domicile.

---

M. St-Louis (Joliette) fait une déclaration afin de souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Maison des jeunes La Piaule de Joliette.

---

Mme Guillemette (Roberval) fait une déclaration afin de souligner le 75<sup>e</sup> anniversaire de la station de radio CHRL.

---

À 9 h 54, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

---

**7 juin 2024**

---

Les travaux reprennent à 10 h 05.

---

Moment de recueillement

### **Déclarations ministérielles**

M. Legault, premier ministre, fait une déclaration concernant la création d'un comité consultatif sur les enjeux constitutionnels du Québec au sein de la fédération canadienne.

M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, commente la déclaration au nom de l'opposition officielle.

M. Nadeau-Dubois, chef du deuxième groupe d'opposition, commente la déclaration au nom du deuxième groupe d'opposition.

M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, commente la déclaration au nom du troisième groupe d'opposition.

### **Présentation de projets de loi**

M. Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 70 Loi modifiant la Loi sur la protection sanitaire des animaux

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 70.

7 juin 2024

---

### Dépôts de documents

M. Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, dépose :

L'entente concernant la gestion et la conservation du caribou forestier entre le gouvernement du Québec et le Conseil de la Première Nation des Innus de Nutashkuan.

(Dépôt n° 1635-20240607)

---

Mme Déry, ministre de l'Enseignement supérieur, dépose :

Le rapport annuel 2022-2023 de l'Université du Québec et des établissements du réseau.

(Dépôt n° 1636-20240607)

---

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 16 avril 2024 par Mme Prass (D'Arcy-McGee) concernant l'adaptation des stages d'enseignement aux personnes malades ou en situation de handicap;

(Dépôt n° 1637-20240607)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 21 mai 2024 par M. Morin (Acadie) concernant l'opposition à la reconstruction de la prison Tanguay sur le terrain entre les rues Poincaré et Tanguay;

(Dépôt n° 1638-20240607)

La réponse à la question écrite n° 127 concernant les conséquences de la fermeture partielle du pont de l'Île-aux-Tourtes sur le réseau de l'éducation, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 9 mai 2024 par Mme Nichols (Vaudreuil).

(Dépôt n° 1639-20240607)

---

**7 juin 2024**

---

Mme la présidente dépose des décisions du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 6 juin 2024 :

Décision 2326 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien;

(Dépôt n° 1640-20240607)

Décision 2327-1 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la procédure de sélection des personnes aptes à être nommées membres de la Commission d'accès à l'information (version française);

(Dépôt n° 1641-20240607)

Décision 2327-2 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la procédure de sélection des personnes aptes à être nommées membres de la Commission d'accès à l'information (version anglaise).

(Dépôt n° 1642-20240607)

### **Dépôts de pétitions**

Mme Garceau (Robert-Baldwin), au nom de M. Kelley (Jacques-Cartier), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 435 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la prévention de la profanation des tombes des fondateurs et colons irlandais de la Ville de Saint-Colomban.

(Dépôt n° 1643-20240607)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Dionne (Rivière-du-Loup-Témiscouata) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 7 919 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien de la Traverse Rivière-du-Loup-Saint-Siméon.

(Dépôt n° 1644-20240607)

7 juin 2024

---

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la présidente, M. Legault, premier ministre, retire certains propos non parlementaires.

### Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Zaga Mendez (Verdun), conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que l'été dernier, des feux de forêt ont brûlé au Québec, sur plus de 4,5 millions d'hectares, forçant l'évacuation de près de 27 000 personnes;

QU'elle reconnaisse les efforts du gouvernement pour augmenter les ressources de la SOPFEU pour faire face à la prochaine saison de feux de forêt;

QU'elle souligne que cette situation est exacerbée par les changements climatiques;

QU'elle rappelle que des solutions existent pour aménager nos forêts afin qu'elles soient plus résilientes et mieux adaptées pour faire face aux feux de forêt;

QU'enfin, l'Assemblée nationale demande au gouvernement de poser les actions nécessaires afin d'augmenter la résilience des forêts, en déposant rapidement une stratégie d'adaptation de l'aménagement forestier aux changements climatiques.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

7 juin 2024

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec M. Legault, premier ministre, M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, M. Nadeau-Dubois, chef du deuxième groupe d'opposition, Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Lefebvre (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Fête nationale du Québec, ayant pour thème cette année « Retrouvons-nous à la belle étoile »;

QU'elle rappelle l'importance de célébrer notre culture, notre langue commune, notre créativité et notre dynamisme;

QU'elle invite les Québécoises et les Québécois à exprimer leur fierté et leur appartenance à la nation québécoise en participant aux centaines d'activités qui auront lieu dans toutes les régions du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Skeete, ministre responsable de la Lutte contre le racisme, conjointement avec Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Paradis (Jean-Talon) et M. Lefebvre (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que le Québec s'est enrichi par la participation des citoyens issus des minorités ethnoculturelles;

QU'elle rappelle que la lutte contre le racisme est une valeur centrale de la nation québécoise;

QU'elle souligne que l'État s'est engagé à valoriser les initiatives en faveur du vivre-ensemble dans toutes les régions;

7 juin 2024

---

QU'elle affirme que les prix *Pour un Québec sans racisme* répondent à ces objectifs et qu'ils ont un impact positif sur l'évolution des mentalités, de l'égalité et du respect;

QUE l'Assemblée nationale félicite les lauréats des prix *Pour un Québec sans racisme* 2024, soit monsieur Johnley Pierre dans la catégorie Personne, RÉCIF 02 dans la catégorie Organisme, et la Ville de Québec dans la catégorie Organisation publique;

QU'enfin elle remercie les lauréats pour leurs réalisations remarquables ainsi que leurs actions afin de mettre fin aux préjugés, à la discrimination et au racisme chez nous.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Morin (Acadie), conjointement avec M. Lafrenière, ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit, Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Lefebvre (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le Mois national de l'histoire autochtone;

QU'elle déclare que ce mois est l'occasion de reconnaître le rôle primordial des Premières Nations et des Inuit dans notre histoire collective ainsi que leur participation incontournable dans la construction du Québec;

QU'enfin, elle invite l'ensemble des Québécoises et des Québécois à saisir l'occasion offerte par ce mois afin d'approfondir leur connaissance de l'histoire autochtone en participant à l'une des nombreuses activités offertes.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

7 juin 2024

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 45, Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin principalement de renforcer la protection de l'intégrité des personnes dans les loisirs et les sports.

Le rapport est adopté.

#### *Adoption*

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, Mme Charest, ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, propose que le projet de loi n° 45, Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin principalement de renforcer la protection de l'intégrité des personnes dans les loisirs et les sports, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 45 est adopté.

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 10 septembre 2024, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

---

À 12 h 38, Mme Soucy, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 10 septembre 2024, à 13 h 40.

**7 juin 2024**

---

**SANCTION DE PROJETS DE LOI**

Le vendredi 7 juin 2024, à 13 h 35, au cabinet de la lieutenant-gouverneure, en présence de Mme Charest, ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, et M. Gagnon (Jonquière), les représentants du premier ministre, de M. Ciccone (Marquette), le représentant du chef de l'opposition officielle, et de Mme Aubé, conseillère à la Direction de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 45 Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin principalement de renforcer la protection de l'intégrité des personnes dans les loisirs et les sports

*La Présidente*

**NATHALIE ROY**